



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
6 juillet 2010  
Français  
Original : anglais

---

### Lettre datée du 1<sup>er</sup> juillet 2010, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1916 (2010) adoptée par le Conseil de sécurité le 19 mars 2010. Au paragraphe 6, le Conseil a prié le Secrétaire général de reconstituer le Groupe de contrôle pour une période de 12 mois, en mettant à profit, selon qu'il conviendra, les compétences d'expert des membres du Groupe de travail créé par la résolution 1853 (2008), et en leur adjoignant trois experts supplémentaires, en accord avec la résolution 1907 (2009), choisis en concertation avec le Comité, afin qu'il puisse s'acquitter de son mandat élargi.

En conséquence, je souhaite vous informer que, conformément aux résolutions 751 (1992) et 1907 (2009) du Conseil de sécurité concernant la Somalie et l'Érythrée, j'ai nommé les experts suivants en consultation avec le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 751 (1992) :

#### Somalie

M. Jörg Roofthoof (Belgique, expert en transport maritime)  
M. Babatunde Abayomi Taiwo (Nigéria, expert en armement)  
M<sup>me</sup> Carolina Reyes (Colombie, experte en questions humanitaires)

#### Érythrée

M. Ghassan Schbley (États-Unis d'Amérique, expert en questions financières)  
M. Jan Hendrik Van Zyl (Afrique du Sud, expert en transport aérien)

J'ai également nommé M. Matt Bryden (Canada, expert régional) Coordonnateur du Groupe de contrôle chargé de la Somalie et de l'Érythrée.

Le moment venu, je nommerai un expert en questions financières pour la composante du Groupe de contrôle chargée de la Somalie et un expert en armement pour la composante chargée de l'Érythrée.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter ces informations à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) **Ban Ki-moon**

